



A Paris, le 15 avril 2009

A Madame Michèle PAPPALARDO,
Déléguée interministérielle au développement durable

Objet : Avis sur la Stratégie nationale de développement durable
Version provisoire du Commissariat général au développement durable

Madame la déléguée interministérielle au développement durable,

L'Association 4D, le Réseau Action Climat - France, les Amis de la Terre et Coordination SUD ont décidé de s'associer afin d'apporter quelques éléments communs de réponse au projet global de Stratégie nationale de développement durable proposé par le MEEDDAT, ceci en complément de leur réponse individuelle.

Nos organisations souhaitent exprimer leurs inquiétudes quant au processus de concertation mis en place:

- *Les délais impartis* sont beaucoup trop retreints pour que les organisations de la société civile soient en mesure de répondre à la fois précisément et de manière générale.
- *Aucune concertation réelle* n'a été prévue. Or, il nous semble que le projet de Stratégie nationale de développement durable aurait nécessité un réel débat, une réflexion partagée qui dépasse les compétences spécifiques de chacun.
- *Le manque de transparence* concernant les suites de ce processus de consultation ne permet pas de croire à une réelle intégration démocratique des propositions de la société civile que nous représentons à la future Stratégie nationale de développement durable. Et ceci alors même que le Conseil national de développement durable a été dissous, que le Comité de suivi du Grenelle n'est pas installé et que son mode de fonctionnement n'est pas déterminé.

C'est pourquoi nos organisations, chacune ayant répondu à votre sollicitation, souhaitent pouvoir disposer des informations relatives à la prise en compte de leurs propositions et observations, et être associées à l'évolution de la SNDD.

Sur le fond, nos organisations regrettent le manque d'ambition de ce document.

Au regard de la place du développement durable au plan international, il n'est pas envisageable, pour l'image internationale de la France, de ne pas renforcer la dimension -à juste titre- stratégique de ce document. La Stratégie nationale de développement durable se doit de réaffirmer avec force les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement.

Pour cela, plusieurs requêtes sont portées à votre connaissance :

- La révision de la SNDD doit être l'occasion d'évaluer la stratégie antérieure, et de prendre en compte les résultats de cette évaluation. Les travaux de l'ancien CNDD à ce sujet doivent être considérés.

- La nouvelle SNDD 2009-2012 doit s'inscrire dans son temps et ne peut ignorer le contexte de crise actuelle (financière, écologique, sociale...). Elle a vocation à anticiper : elle doit ouvrir non seulement des perspectives de sortie de crise mais aussi de non retour de ces crises dues pour l'essentiel à notre « surdéveloppement » et , poser les jalons du développement de demain. Dans ce contexte elle doit bien sûr dépasser la stratégie européenne, qui sera à son tour révisée en 2010.

- Le document proposé confond des objectifs de long terme avec des actions à court et moyens terme, et des déclarations d'intention trop imprécises. La stratégie nationale de développement durable doit reposer sur un état des lieux précis fiable et documenté de la situation de départ intégrant la problématique européenne et mondiale ainsi que les enjeux internationaux. Celui-ci ne peut se limiter à l'énoncé des seuls engagements déjà pris, à ces différents niveaux.

Il conviendrait que pour chaque défi la SNDD indique clairement ce qui relève des engagements internationaux de la France, ce qui relève de plans stratégiques déjà existants, les nouveaux objectifs à 50 ans en distinguant pour chacun d'entre eux la trajectoire pour les atteindre (gouvernance phasage et financements, dans lesquels doivent s'insérer les engagements du Grenelle de l'Environnement).

- La SNDD doit définir des objectifs partagés tout en évitant de juxtaposer les approches sectorielles contraires à une vision globale des démarches à mettre en oeuvre. Il ne peut s'agir, au travers des 9 défis, de statuer par tranches des différentes questions d'ordre environnemental.

- De la même manière, le choix des 9 défis et 11 indicateurs ne nous semble pas traduire les enjeux réels, actuels, du développement durable, et surtout ne répond pas à ses principes mêmes tels que la transversalité ou l'amélioration continue. La vision trop environnementale est réductrice, omet les enjeux économiques et financiers du développement durable aujourd'hui largement démontrés.

Les amendements et observations, soumises par nos associations respectives et requise communément, nous semblent nécessaires pour permettre à la future SNDD d'être à la hauteur des attentes de la population française. Celle-ci est bien consciente des enjeux et des défis du développement durable et semble avoir déjà engagé des changements que le projet de stratégie semble ignorer, alors même qu'il devrait y proposer des issues concrètes.

Ces observations sont applicables à l'ensemble des défis que souhaite relever la Stratégie nationale de développement durable 2009-2012.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces observations et remarques. Nous restons à votre disposition pour toute information ou suggestion complémentaire.

Nous vous prions de croire, madame la déléguée interministérielle, à l'assurance de notre considération distinguée.

Julien Labriet, Délégué général de l'Association 4D

Olivier Louchard, Directeur du Réseau Action Climat

Jean-Louis Vielajus, Président de Coordination SUD